



LE DEVENIR DES ÉTANGS DU TER



La dernière réunion du comité de pilotage du 1er juillet n'a abouti à aucun consensus. Les participants n'ont pas classé dans le même ordre de priorité les enjeux et les impacts des scénarios proposés. Les associations environnementales sont favorables à un scénario qui respecte la réglementation européenne et la continuité écologique.

Quelle sera la décision de Lorient Agglo ? A court terme, une solution provisoire concerne la vanne de Kermélo : fermeture à marée haute par un système de palplanche, en aval de la vanne. Ces travaux sur les digues inquiètent Tarz Heol. Les investissements importants ne semblent pas aller dans le sens d'une ré-ouverture à la mer des étangs. La quantité et la qualité de l'eau se dégradent et la situation actuelle s'aggrave avec la sécheresse de l'été.

Le comité de pilotage se réunit à nouveau mercredi 28 septembre : présentation des orientations envisagées par la ville de Lorient et Lorient Agglo.

DANS CE BULLETIN D'INFORMATION

Le devenir des étangs du Ter

Les balades de l'été

Les actions juridiques

Fête de la Bio au Resto à Plœneur

Les autres actions de Tarz Heol

AGENDA

Vente de livres

Dimanche 25 septembre,
puis les 12 et 13 novembre
à l'Océanis

Fête de la Bio du Pays de Lorient

du 26 septembre au 2 octobre
➔ bio-an-orient.com

Collecte de Journaux

(et papiers glacés)
15 octobre
Place de la Convention des
Droits de l'Enfant

Assemblée Générale

25 novembre
18h30
salle Soleil d'Automne



LES BALADES THÉMATIQUES DE L'ÉTÉ

- 12 juillet : découverte de la flore autour de l'étang de Lannéec (15 participants et 4 accompagnateurs)
- 19 juillet : chapelle de Saint Maudé (16 personnes et 4 accompagnateurs)
- 16 août : balade annulée par manque de participants
- 23 août : Lomener et les réfugiés espagnols en 1938 (28 personnes et 4 accompagnateurs)

Quelques personnes se sont désistées en raison des fortes chaleurs de l'été. Les randonneurs ont apprécié la formule, le choix des thèmes et le parcours des balades.



LES ACTIONS JURIDIQUES

Dossier Kerpape

Il sera jugé en Conseil d'Etat sans doute début 2023. C'est un enjeu important puisque cette décision conditionne les projets d'urbanisation dans le secteur, dont celui de la thalassothérapie.

Dossier Thalasso

Le jugement du tribunal de Rennes du 3 juin 2022, qui nous est favorable, a fait l'objet d'un appel fin juillet par la commune de Larmor Plage et la SAS Actif Kerguélen. Thomas Dubreuil, notre avocat, va préparer le mémoire en réponse pour toutes les associations (Tarz Heol, les Amis des Chemins de Ronde, Bretagne Vivante et Univem).

Dossier Mourillon et PLU Quéven

Sur les 30 hectares prévus à l'urbanisation, Lorient Agglo a décidé d'abandonner, le 28 juin, 20 hectares qui reviennent en zone agricole. Il reste encore environ 10 hectares dans le projet d'urbanisation. Tarz Heol reste ferme sur ses positions : ces hectares doivent rester en zone agricole.





FÊTE DE LA BIO AU RESTO À PLÆMEUR

Samedi 1er octobre, la ferme bio du Resto organise la deuxième édition de ses portes ouvertes :

- **A partir de 10 h** : marché à la ferme, visite des lieux, fabrication de pain, désherbage manuel
- **11 h 30** : table ronde « L'eau, tout le monde en veut », y en aura-t-il pour tout le monde ? A quel prix ? Quelle qualité ? Quelles priorités ? Quelles adaptations pour l'agriculture et notre alimentation ? Une administratrice et un adhérent de Tarz Heol participeront à cette table ronde.
- **14 h** : film « Secrets toxiques », échanges avec Isabelle Georges
- **16 h** : table ronde « Bio et local, le bon choix pour le Pays de Lorient »

LES AUTRES ACTIONS DE TARZ HEOL

Participation au comité de pilotage de l'étang de Lannéec

Lundi 5 septembre à Lorient Agglomération : Phase 1 de l'état des lieux et du diagnostic présenté par le cabinet d'études Hardy.

Projet d'aménagement au Fort Bloqué

La consultation via le site de la Mairie s'est terminée le 30 juin. A suivre !

Forum des associations de Plœmeur

Tarz Heol était présente le samedi 10 septembre. Nombreux échanges autour de toutes les actions de l'association et notamment des actions juridiques.

Le site des poudrières de Sac'h à Quéven

Den Dour Douar, association environnementale, s'inquiète de l'avenir de ce site où un projet d'une entreprise de balistique est envisagé. Le site mérite de garder sa dimension naturelle. Aussi, Tarz Heol s'associe à Den Dour Douar et à d'autres associations dans un collectif qui sera créé le 29 septembre.



SUIVEZ-NOUS

tarzheol56270@gmail.com

www.tarzheol.com/

www.facebook.com/tarzheolploemeur/